

Révoltes arabes L'envers du décor

Alain Chouet

Faut-il avoir le mauvais goût de rappeler qu'en 1987, les médias occidentaux avaient salué la déposition du cacochyme Bourguiba et la prise de pouvoir par Ben Ali comme l'avènement du « printemps tunisien » ? En 2011, ces mêmes médias, entraînant dans leur sillage responsables politiques et opinions publiques, considèrent la vague de troubles et de déstabilisations qui frappent le monde arabe du même regard à la fois faussement angélique et vraiment ignorant, avec le ravissement infantile de voir le désordre s'installer dans le monde des adultes et Guignol taper sur le gendarme. Avec une incroyable suffisance, des experts nous affirment que le monde arabe est enfin parvenu à « l'âge adulte » et qu'il a découvert collectivement, grâce au sacrifice d'un marchand ambulant tunisien, les délices de la démocratie qui vont le mettre à l'abri à la fois des dictatures prédatrices et des excès du fondamentalisme religieux.

C'est là une double erreur fondée sur l'ignorance de l'histoire et une perspective en trompe-l'œil. De 1945 aux années 1960, tous les pays arabes et musulmans accédant à l'indépendance, de l'Indonésie au Maroc et à l'exception notable de l'Arabie, se sont dotés de régimes démocratiques sous forme de républiques parlementaires ou de monarchies constitutionnelles qui fonctionnaient de façon plutôt débonnaire, parfois aimablement anarchique, mais qui ont amplement prouvé que la démocratie n'était nullement étrangère à ces sociétés. C'est sous la pression et les ingérences incessantes de l'Occident, de l'URSS et de la confrontation Est-Ouest que ces régimes ont brutalement ou peu à peu dérivé vers des formes dictatoriales et conservatrices censées figer la situation au profit de l'un ou l'autre camp. En second lieu, il apparaît qu'on est en train de refaire, par bêtise ou par calcul, avec les révoltes arabes la même erreur qu'avec la violence politique islamiste : considérer qu'il s'agit partout et toujours d'un même phénomène spontané qu'il faut traiter de manière identique alors que nous sommes confrontés à des situations particulières dans des contextes spécifiques où des interventions extérieures décisives s'entremêlent. Ces situations de crise ne se résoudreont pas de façon indifférenciée dans un climat de lendemains qui chantent.

La vague de révoltes populaires qui ont frappé la Tunisie et l'Égypte en décembre 2010 et janvier/février 2011 était incontestablement spontanée et justifiée par les prédatations du clan au pouvoir. Elle ne constituait cependant pas une novation. Des troubles similaires s'étaient produits en Tunisie en 1969, 1978, 1980, 1984, 2000,

ainsi qu'en Égypte en 1968, 1977, 1986, 1987, 1995, tous réprimés avec la plus extrême violence sans que l'Occident s'en émeuve beaucoup. Le fait nouveau est qu'en 2011, dans ces deux pays, l'armée a pour la première fois refusé de jouer son rôle répressif. Tout en l'encadrant assez habilement, elle a laissé la contestation se développer et s'exprimer jusqu'à provoquer la chute des pouvoirs politiques. En dernière analyse, et si l'on veut bien considérer les choses froidement, c'est l'armée et non le peuple qui a chassé les potentats tunisien et égyptien. Reste à savoir pourquoi. Les chefs d'état-major tunisien et égyptien, les généraux Rachid Ammar et Sami Annan, ainsi que le ministre de la Défense égyptien, le maréchal Tantaoui, n'ont jamais passé pour des démocrates libéraux. Mais ce ne sont pas non plus des aventuriers prêts à se jeter dans l'inconnu et encore moins à briguer le pouvoir. Les uns et les autres sont garants de la bonne santé financière de leur institution qui, dans les deux pays, demeure le principal opérateur économique et récipiendaire de différentes formes d'assistance occidentale. Pour assurer la pérennité de ce système, l'institution militaire ne doit pas exercer en première ligne un pouvoir politique qui pourrait être contesté et doit s'abriter derrière un paravent civil aussi contrôlable que possible. L'Algérie connaît une situation similaire.

La charge d'assumer la visibilité du pouvoir avait donc été confiée à des anciens hauts cadres de l'armée ou des forces de sécurité avec la double mission d'imposer l'ordre social et de canaliser vers l'institution militaire l'essentiel de la rente. Or, Moubarak et Ben Ali faillirent dans cette tâche. Le temps aidant, ils prirent l'habitude de réorienter la rente au profit exclusif de leur famille, de leur clan et de réseaux d'affaires rivaux de ceux des militaires, suscitant à la fois l'exaspération de la société civile et la frustration du haut commandement. Le moment était venu de s'en débarrasser, d'autant plus que Washington indiquait clairement que, compte tenu des impératifs de politique intérieure américaine, les crédits affectés à l'assistance militaire et civile extérieure seraient révisés drastiquement à la baisse dès l'exercice 2011.

Les événements de Sidi Bouzid ont sans aucun doute donné le signal des bouleversements en Tunisie, mais ils n'avaient pas vocation à déclencher une épidémie dans l'ensemble de la région. C'est la réaction de l'Occident, Washington en tête, qui a provoqué de façon déterminante l'extension des phénomènes de contestation en Égypte d'abord puis dans d'autres pays arabes. Car, pour la première fois depuis un demi-siècle, au lieu de se cantonner dans un prudent attentisme, la communauté occidentale allait exiger le départ du potentat tunisien. Dès le début des troubles, le général Ammar s'est rendu au Pentagone où il a manifestement recueilli garanties et assurances que non seulement les États-Unis ne s'opposeraient pas au départ de Ben Ali, mais qu'ils mobiliseraient leurs alliés pour soutenir les initiatives réformatrices du commandement militaire. Une carte blanche en Tunisie qui avait valeur de blanc-seing pour le haut commandement militaire égyptien et on a vu se reproduire au Caire le même scénario qu'à Tunis. Tandis que le général Annan, chef d'état-major égyptien, s'entretenait sans interruption par téléphone avec son homologue

américain, l'amiral Mike Mullen, pour s'assurer de son soutien, l'armée canalisait et endiguait habilement la contestation populaire dans le seul périmètre de la place Tahrir, sous les projecteurs des caméras des médias internationaux dont la pression ne pouvait qu'entraîner le départ de Hosni Moubarak.

Dans ces deux pays, l'armée a donc réussi en laissant pour quelques jours les apparences et l'espoir du pouvoir au peuple de se débarrasser de dirigeants prédateurs qui vivaient aux crochets de l'institution militaire. Il leur reste à préserver cet acquis en organisant le transfert du pouvoir d'État à des organismes moins voyants et suspects que des militaires en uniforme. Et c'est là que le bât blesse. Trente ou quarante années de dictature ont éradiqué du paysage politique toutes les formes d'organisations démocratiques, libérales, sociales, pluralistes ainsi que leurs cadres assassinés, emprisonnés ou en exil. Par leur rapidité de mobilisation et d'exécution, les « révolutions Internet » ne laissent ni le temps d'élaborer des stratégies construites, ni l'espace nécessaire à l'émergence de leaders intermédiaires susceptibles de fédérer les mécontentements et de les réorienter dans un sens constructif. En définitive, la seule organisation structurée et structurante qui ait survécu aux purges dictatoriales en Tunisie et en Égypte reste celle des islamistes qui avaient pu perdurer malgré les persécutions parce qu'ils recevaient un soutien permanent des pétromonarchies sunnites et parce qu'ils pouvaient s'appuyer sur leur appareil international qui s'étend de l'Indonésie au Maroc.

Certes, les Frères musulmans sont loin de faire l'unanimité et même la majorité dans les deux pays en question où ils ne recueilleraient que 20 à 30% des voix, mais dans le cadre d'élections démocratiques et face à un paysage politique totalement protoplasmique et éclaté¹, ils ont toutes les chances de bénéficier de l'effet de levier du scrutin majoritaire comme ce fut le cas en Algérie aux élections de 1991 où le FIS raflait 65 % des sièges avec 30 % des voix. Confrontée à pareille situation, l'armée aurait le choix entre des scénarios à l'algérienne en interrompant le processus pour se trouver un dictateur de rechange, à la turque en restant dans ses casernes et en plaçant le politique sous tutelle ou à la pakistanaise en faisant cause commune avec les islamistes. Mais, au moins en ce qui concerne l'Égypte, c'est un scénario à la soudanaise qui reste le plus probable et le plus à redouter.

Le cas soudanais demeure en effet à ce jour un paradigme de transition ratée à la démocratie en terre arabe. Lors de son accession à l'indépendance en 1956, le pays s'était doté dans la tradition britannique d'une constitution libérale et d'un parlement élu. Du fait de ses frontières très artificielles, séquelles de la colonisation, il était caractérisé par un manque certain d'homogénéité de sa population divisée entre tribus islamisées mais pas toutes arabisées au Nord, tribus africaines islamisées à l'Ouest, tribus africaines animistes ou christianisées au Sud. Cette diversité avait

1. À la date du 15 avril 2011, pas moins de 55 partis « démocratiques » s'étaient déjà fait enregistrer pour les prochaines consultations électorales en Tunisie.

conduit à une vie politique assez agitée mais prolifique avec l'émergence du premier et plus important parti communiste du monde arabe ainsi que de différents autres partis à tendance sociale, libérale et tiers-mondiste dans les années 1960. Ce qui ne faisait évidemment les affaires ni de l'Occident, ni, encore moins, de l'Arabie séparée du Soudan par la seule mer Rouge. En 1969, un putsch militaire dirigé par le général Gaafar Nimeiri met fin à l'aventure de cette république indocile et rétive aux intérêts bien compris de l'Occident. Le personnage étant cependant vite jugé trop mou. Il n'arrive ni à se dépêtrer du conflit sécessionniste induit au Sud par son coup d'État, ni à museler complètement les communistes. On assiste alors à Khartoum à la montée en puissance de l'Association des Frères musulmans dont la base restait étroite et qui n'avait obtenu qu'4 % des voix aux dernières élections législatives libres de 1965. Un développement d'autant plus spectaculaire que Nimeiri avait déclaré la Confrérie hors-la-loi dès 1969 avant de devoir, sous des pressions américaines évidemment dictées par de hautes considérations démocratiques, rompre avec les communistes et rétablir les Frères dans leurs droits en 1977. Ceux-ci vont en profiter pour noyauter les cercles les plus réactionnaires de la fonction publique et de l'armée au sein de laquelle ils créent un comité clandestin, le « Conseil des Quarante ». En avril 1985, le général Nimeiri est démis de ses fonctions par le haut commandement militaire à la suite d'importantes manifestations populaires dénonçant la misère et la corruption. Le haut commandement militaire dissout alors le Parlement, suspend la Constitution, s'engage à transférer le pouvoir à un gouvernement civil et à organiser des élections libres. Les choses étant allées trop vite pour les Frères qui n'obtiennent que 18% des voix aux élections libres de 1986 lesquelles vont déboucher sur un paysage politique aimablement libéral et totalement ingérable.

Après avoir laissé les partis libéraux s'user en querelles interminables et stériles, les Frères passent à l'action. Alors que les responsables politiques et militaires du pays se chamaillent en juillet 1989 dans des négociations de paix avec les sécessionnistes du Sud, un groupe de 300 militaires emmenés par le Général Omar al-Bashir, chef de l'intendance et membre éminent de la Confrérie prend le pouvoir à Khartoum. Il est appuyé par le directoire des Frères et le grand maître local, Hassan Tourabi, de celui-ci ainsi que par le directeur de la Faysal Islamic Bank, filiale d'une banque offshore du royaume de Bahreïn gérant des fonds saoudiens. Le nouveau régime qui abroge la Constitution et dissout le parlement est reconnu le jour même par l'Arabie saoudite et les États-Unis. On connaît la suite : trente années de pouvoir sans partage des Frères ont conduit à la ruine du pays, aux massacres du Darfour, à la sécession du Sud, à la poursuite du chef de l'État par l'ONU pour crime de génocide. Si la Tunisie paraît à l'abri d'un tel scénario parce qu'un demi-siècle de marche forcée vers la laïcité, l'alphabétisation, l'ouverture économique et culturelle au monde y ont malgré tout produit un terreau populaire réticent à la régression fondamentaliste, tel n'est pas le cas de l'Égypte.

Entre Tunisie et Égypte, le mouvement de contestation populaire aurait du point de vue européen gagné la Libye. Mais l'analogie est trompeuse. Contrairement à ce qui s'est passé en Tunisie ou en Égypte, la contestation libyenne ne s'est pas d'emblée traduite par des démonstrations bruyantes et improvisées interpellant le pouvoir dans sa capitale. La révolte libyenne reste privée de racines sociales. Sans doute y avait-il dans le pays, après quarante ans de dictature, un malaise politique mais pas de malaise social. Pour avoir été soumise à la prédation du fait de Kadhafi et de sa famille, l'énorme rente pétrolière de ce pays peu peuplé assurait à tous les citoyens un niveau de vie correct à défaut d'être luxueux. Seules victimes du système, les travailleurs immigrés d'Afrique, du Maghreb et du Moyen-Orient qui jamais n'eurent leur mot à dire et qui se sont enfuis en masse aux premiers signes annonciateurs de troubles.

La révolte a commencé en Cyrénaïque, près de la frontière égyptienne. Or, personne ne se demande comment dans un pays aussi étroitement contrôlé depuis quarante ans, on a pu voir surgir de nulle part des centaines de « civils » armés de canons sans recul, de canons antiaériens, de mitrailleuses lourdes, de lance-roquettes et d'une profusion d'armes individuelles. Des gens qui allaient certes par la suite enrichir leur arsenal en pillant des dépôts de l'armée régulière, mais dont il a bien fallu que quelqu'un leur fournisse la dotation initiale. Et compte tenu de la géographie, cette dotation ne pouvait venir que d'Égypte.

L'Égypte n'a jamais vraiment admis l'indépendance de la Libye, colonie italienne jusqu'en 1945, restée sous statut incertain jusqu'en 1949 où son indépendance (deux ans plus tard) fut décidée par les Nations unies au détriment d'un plan de partage concocté par les occupants franco-britanniques et aux termes duquel la Cyrénaïque aurait dû être rattachée à l'Égypte, de même que la Tripolitaine à la Tunisie. La découverte en 1965 d'énormes réserves de pétrole dans le désert libyen n'ayant fait que renforcer les appétits de l'Égypte surpeuplée et dont les ressources restaient limitées en direction d'un voisin sous-peuplé et si richement doté. La tentation a donc toujours été grande pour Le Caire de déstabiliser la Libye et de promouvoir son éclatement en trois provinces qui n'avaient de toute façon jamais été réellement unies et solidaires. Dans un pays où les allégeances tribales et claniques l'emportent largement sur un sentiment de solidarité nationale. Déjà le coup d'État de Kadhafi en 1969 avait été inspiré et soutenu par Nasser qui comptait bien faire du « guide » libyen un vassal soumis. Or, l'élève n'allait pas jouer le jeu et ce fut par la suite une série ininterrompue de coups fourrés et de tentatives de révoltes militaires contre le pouvoir central de Tripoli au cours desquels l'Égypte tenta de se rallier des proches de Kadhafi pour remplacer celui-ci. Le Caire n'hésita pas non plus à alimenter la subversion islamique en Cyrénaïque et l'agitation des tribus dans la région frontalière du Djebel Akhdar, fief du Groupe islamique de combat libyen (GICL), où Ben Laden projetait d'établir le noyau d'un « Émirat islamique mondial » au début des années 1990. Le problème de l'annexion, ou au moins de la domination de la Libye

par l'Égypte, est récurrent. Il se posa avec acuité à l'été 1991 dans le sillage de la première guerre du Golfe où Kadhafi, alors en délicatesse avec l'Occident, avait exprimé sa crainte de voir son pays « offert » à l'Égypte en compensation de l'alignement de cette dernière sur la coalition internationale.

Le « Conseil national de transition » qui s'est aujourd'hui mis en place à Benghazi et dépend totalement du bon vouloir de l'Égypte pour ses approvisionnements en vivres, en armes et quant à ses relations extérieures peut offrir un utile relais à ce genre de manœuvre. Cette instance n'est pas composée d'inconnus spontanés. Outre quelques personnalités du régime Kadhafi qui ont senti le vent tourner dont un ancien ministre de la Justice autoproclamé chef et qui ne cache pas sa sympathie pour les islamistes, elle englobe le « Front national pour la sauvegarde de la Libye » qui a depuis longtemps son siège en Arabie saoudite et tient de couverture aux intégristes, le « Comité libyen pour la défense de la démocratie et des droits de l'homme » qui a des sièges à Londres et à Washington ainsi que « L'Union des monarchistes » qui a son siège au Caire et fédère les intérêts de l'importante confédération soufie des Senoussis, hostile aux *Qadhafa*. On a même vu réapparaître à la tête des militaires insurgés, sorti d'on ne sait trop où, le colonel Khalifa Haftar que les Anglo-Saxons avaient chargé dans les années 1980 de constituer en Libye une force dissidente contre l'armée régulière. Ces différentes composantes – affublées par Kadhafi du surnom générique de « chiens errants » – n'avaient jamais cessé de tenter de déstabiliser le régime. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la « rébellion » a adopté comme drapeau celui de l'éphémère monarchie libyenne, les Frères musulmans d'Égypte lui apportant tout à fait ouvertement et publiquement leur assistance « humanitaire » et financière.

Que l'Égypte ait des vues sur son riche voisin ne saurait surprendre. Plus troublant est l'engagement rapide et massif des armées occidentales dans le conflit. Que Kadhafi soit un dictateur fantasque et prédateur qui n'aurait pas hésité à noyer la rébellion dans le sang ne fait pas de doute. Son éventuel départ ne chagrinerait personne. Mais il est loin d'être le seul au monde dans ce cas et l'Occident assiste ou a assisté l'arme au pied sans rien dire à bien d'autres épisodes de ce genre au Soudan, en Côte d'Ivoire, au Yémen, en Syrie, au Bahreïn. L'ONU a décidé d'un mandat d'intervention en Libye, mais il y en avait également au Soudan ou en Côte d'Ivoire. Qui plus est : alors que le mandat onusien pour la Libye était relativement clair, son application paraît sujette à d'inquiétantes dérives au point qu'on se demande quel est l'objectif réellement poursuivi. Dissuader une armée constituée d'employer ses énormes moyens pour écraser une rébellion est une chose. Armer et financer les rebelles, lâcher au sol des forces spéciales, bombarder les résidences du dictateur, autoriser des membres des services spéciaux à intervenir sur le terrain en est une autre qui ne figure pas dans le mandat ONU.

L'empressement de la diplomatie française à se « placer » auprès des rebelles après avoir courtisé le chef de l'État libyen pendant dix ans est pour le moins étrange.

La rapidité avec laquelle l'entreprise pétrolière nationale qatarie est venue signer à Benghazi des contrats d'exploitation d'infrastructures locales qui ne sont même pas encore sous le contrôle des insurgés ne l'est pas moins. Une ambiguïté certaine commence à marquer cette intervention. Quels sont les buts de cette guerre ? Sans doute serait-il temps pour la coalition de les préciser car l'Union africaine commence à s'en inquiéter tout autant que la Ligue arabe dont les hésitations sont manifestes. Hormis l'Égypte qui a sans doute ses propres représentations de sortie de crise, les autres voisins de la Libye, en particulier l'Algérie, la Tunisie et le Tchad, n'ont aucun intérêt à ce qu'un désordre durable s'installe dans la région.

Car, à défaut de forces politiques réellement autonomes, démocratiques et populaires, quelle sera la légitimité de ceux qui seront appelés à remplacer l'autocrate contesté ? Ce sont des gens pour la plupart issus de milieux réactionnaires, islamistes et monarchistes, soutenus par des armées étrangères, préparés dans les chancelleries, voire au sein des services spéciaux de pays étrangers, financés par des pétromonarchies qui ne sont pas précisément des modèles de démocratie. Dans une société libyenne qui reste largement clanique et féodale, le chef vaincu est largement démonétisé. Il n'y survivra probablement pas politiquement. Mais qu'il en sorte personnellement mort ou vif, on peut déjà former les doutes les plus sérieux quant à l'évolution « démocratique » du pays et même son avenir tout court en tant qu'entité souveraine, unie et indépendante.

Au Levant se développe en Syrie une situation de contestation également originale qui emprunte à la fois au modèle égyptien par une révolte populaire non armée et au modèle libyen par la multiplication d'ingérences extérieures. Après une brève période de république parlementaire, la Syrie avait vécu depuis cinquante ans sous la coupe d'un pouvoir autoritaire accaparé depuis les années 1970 par sa minorité alaouite (secte chiite), opprimée pendant des siècles et vouée au génocide par une fatwa du juriste sunnite salafiste Ibn Taymiya au XIV^e siècle. La longue crispation communautaire de ce régime qui avait investi tous les secteurs de la vie politique, économique et sociale du pays ne pouvait manquer de susciter frustration et ressentiment dans la majorité sunnite du pays. Le président Bachar al-Assad tenta bien, dans les années 2000, d'en atténuer les effets par une politique d'ouverture économique combinée à des réformes sociales passablement cosmétiques et destinées à échanger un relatif espace de prospérité financière contre diverses formes de soumission politique. Mais semblable ouverture n'a en fait profité qu'aux plus nantis sans apporter de changement significatif pour la majorité d'une population dont le mécontentement se fondait sur des réalités et qui nourrissait des revendications politico-sociales justifiées.

Pour autant, et comme en Libye, la contestation n'a pas été initiée dans la capitale avec des manifestations populaires d'exaspération. Elle s'est enracinée au Sud, à quelques kilomètres de la frontière jordanienne, passage traditionnel des agitateurs

islamistes Frères musulmans, interdits en Syrie mais bénéficiant d'un statut légal chez le voisin méridional. Exploitant la répression disproportionnée et maladroite d'incidents mineurs par les forces de sécurité, les leaders de la contestation, assez habiles pour se présenter en tant que représentant des « associations de défense des droits de l'homme », n'ont eu aucun mal à médiatiser les effets de leur action auprès de relais de presse occidentaux désormais attentifs à ce genre de mouvement dans le reste du monde arabe. La contestation pouvant donner libre cours à un espoir d'interventions extérieures qui viendraient, comme en Libye, bouleverser la donne et débloquent une situation intérieure trop longtemps figée. Un sentiment encore accentué par les initiatives des islamistes turcs du parti de la justice et du développement (AKP) témoignant leur sympathie au mouvement et relayant les revendications d'opposants islamistes du Nord de la Syrie. De même que la contestation a trouvé une caisse de résonance auprès de certains think-tanks américains comme le très néo-conservateur International Republican Institute et surtout Freedom House qui préconisent depuis longtemps un encadrement des sociétés musulmanes par l'Association des Frères musulmans présentés comme « modérés » et susceptibles d'assurer par leur conservatisme la stabilité pacifique de ces sociétés.

Face à la crispation d'un pouvoir peu habitué à communiquer et qui considère – sans doute à juste titre – que dans le climat actuel toute concession ne manquerait pas d'être interprétée comme un signe de faiblesse, l'opposition sunnite qui s'exprime maintenant dans tous ses fiefs traditionnels du pays et maîtrise les ressorts des médias occidentaux n'a aucune difficulté à mobiliser à son profit une opinion internationale peu au fait des réalités locales. Car, contrairement à l'Égypte, la Tunisie ou la Libye, la Syrie est un pays multicommunautaire où les Arabes sunnites représentent plus de 60% de la population ; le reste ce sont des alaouites, des druzes, des ismaéliens (mouvement chiite ésotérique) et des chiites duodécimains (orthodoxes), des Kurdes sunnites mais non arabes, autant de minorités qui n'aspirent pas moins à la démocratie et à la liberté que la majorité sunnite mais qui ont de fait pour unique ciment et seule protection le nationalisme arabe incarné dans le régime actuel. Ils ne pourraient se satisfaire d'un bouleversement qui aurait pour résultat de les placer sous la tutelle des Frères ; ce qui semble s'annoncer en Égypte ou, ainsi que le préconisent certains insurgés libyens, dans le cadre d'une « démocratie fondée sur les principes de la char'â »...

Le risque en Syrie, et il sera d'autant plus grand que des pressions extérieures donneront vigueur et espoir de victoire à la contestation islamique sunnite, est celui d'une guerre civile intercommunautaire longue et sanglante à la libanaise qui ne pourra manquer de bousculer les fragiles équilibres du pays du Cèdre et d'y raviver aussi des affrontements communautaires péniblement endigués. Conscient du problème, Israël, qui n'a pourtant guère de sympathie pour le régime de Damas, multiplie les initiatives pour tempérer l'ardeur de ses alliés occidentaux à « punir » le pouvoir syrien et à vouloir imposer chez lui des règles politiques qui, dans le

contexte local, ne peuvent que déboucher sur une domination sans partage de la majorité sunnite face à des minorités divisées.

À l'extrême sud du monde arabe, le Yémen présente un profil hybride, mélange des cas libyen et syrien. Le Yémen actuel a résulté de la difficile fusion en 1990 d'un Sud-Yémen, ancienne colonie britannique d'Aden et de l'Hadramaout, intégralement sunnite, et d'un Yémen du Nord où est très implanté le zaydisme (chiisme belliqueux mais pluraliste), ancien sultanat rétrograde devenu république en 1962, puis théâtre d'une interminable guerre entre royalistes appuyés par l'Arabie saoudite et républicains soutenus par l'Égypte. L'union du Nord et du Sud n'a jamais été complètement assimilée de part et d'autre. Le pouvoir central n'a jamais pu étendre son autorité sur l'ensemble du territoire livré à d'incessants affrontements tribaux ou communautaires (sunnites vs. zaydites) largement stimulés et utilisés par l'Arabie pour neutraliser ce voisin agité, plus peuplé qu'elle, qui constitue pour elle un réservoir de main-d'œuvre mais dont elle redoute les accès de fièvre et n'a jamais accepté les dérives « républicaines », fussent-elles autoritaires.

Dans ce désordre permanent, le président Ali Abdallah Saleh n'est qu'un chef de tribu parmi d'autres. Il a réussi à se maintenir au pouvoir pendant trente ans en laissant les choses aller plus ou moins à vau-l'eau et la contestation fondamentaliste se développer dans les provinces. Les incessantes prises d'otages crapuleuses de touristes occidentaux en témoignent. Ayant établi son autorité sur Sanaa et sa région, le président yéménite s'est servi de ces apparences de pouvoir d'État pour canaliser vers lui et sa famille les rentes internationales qui proviennent à la fois de la capacité de nuisance et de la position stratégique du Yémen. Ce sont les seules ressources, en dehors des hydrocarbures, de ce pays par ailleurs extrêmement pauvre. Une position de monopole aujourd'hui contestée par ceux qui n'ont pas accès au gâteau. Mais il ne faut pas se leurrer. Les contestataires, dans leur majorité regroupés sous le drapeau d'*al-Islah*, le parti islamiste fondamentaliste soutenu et armé par Riyad, n'ont aucune intention de le remplacer par un régime démocratique que l'Arabie ne tolérerait d'ailleurs sûrement pas à ses portes. Ils n'aspirent qu'à s'accaparer sa place et ses revenus. Ils y parviendront peut-être tant le pouvoir actuel est exténué, mais cela ne changera pas grand-chose à la situation générale du pays.

Le « printemps arabe », si cher aux médias occidentaux, même s'il est né de l'exaspération légitime d'une génération excédée par l'incessante violence de régimes autoritaires, s'appréhende plutôt en « printemps des islamistes » qu'en « printemps des peuples ». Il ne s'agit pourtant nullement d'une fatalité. Pas plus que d'autres, les peuples du monde arabe n'ont vocation au choix obligatoire entre la peste des dictatures militaro-policières et le choléra du fondamentalisme réactionnaire. Or, la source de ce problème ne se situe pas dans le monde arabe mais en Occident, l'exemple le plus significatif ayant été donné par les événements du Bahreïn.

Ce dernier royaume est un minuscule pays qui occupe une position stratégique au milieu du golfe Persique à quelques encablures de la côte saoudienne à laquelle il est relié depuis 1986 par un pont de 25 km de long. Il est peuplé à 75 % de chiites gouvernés par un émir (puis roi) sunnite. Occupé dès 1820 par la Grande-Bretagne, le Bahreïn n'est devenu indépendant qu'en 1971. Le pays s'était en 1972 doté, dans la tradition britannique, d'un parlement représentatif qui avait élaboré une Constitution entrée en vigueur en 1973. Ce qui avait beaucoup fâché les Saoudiens qui exigèrent en août 1975 la dissolution du parlement et l'abrogation de la Constitution. L'émir dut se plier à cette revendication et instituer un régime autoritaire centré sur sa famille proche laquelle occupe tous les postes du gouvernement. Ce pays de 710 km² et de 791 600 habitants qui n'exporte plus de pétrole brut mais uniquement des produits raffinés et 1,2 millions de m³/j de gaz (2007) a fait de la diversification de son économie une priorité. Comptent ici pour l'essentiel la base navale que les Américains s'y sont fait concéder, la plus importante de la région, et surtout le système bancaire offshore que les Bahreïnais ont su instaurer pour permettre aux riches Saoudiens d'effectuer des transactions financières opaques dans le reste du monde.

À partir de 1978, les Iraniens se sont évidemment empressés d'aller agiter la population chiite du Bahreïn contre son émir sunnite pour nuire à Riyad et tenter de fomenter des troubles au sein de l'importante communauté chiite qui vit sur la côte est de l'Arabie avec ses ressources pétrolières. De provocations permanentes en répressions plus ou moins violentes, la tension politique et sociale n'a jamais cessé depuis les années 1980 et on en est arrivé au « printemps » de 2011, certainement inspiré par les images des autres mouvements de révolte dans le monde arabe. La réaction a été rapide et brutale. Face aux hésitations du roi, c'est l'armée saoudienne qui s'est chargée, avec ses blindés et son artillerie, de réprimer la révolte sans susciter le moindre commentaire dans l'opinion publique ou les médias d'Occident.

Trop négligé par les experts et la presse, le cas du Bahreïn est cependant exemplaire des ambiguïtés et de certaines impasses du « printemps arabe ». Promptes à encourager, voire à susciter par Frères musulmans ou salafistes wahhabites interposés, les révoltes dans les pays arabes qu'elles jugent dangereux pour leur propre légitimité, les pétromonarchies théocratiques de la péninsule Arabique ne tolèrent chez elles aucune forme d'expression pluraliste ou libérale, ne laissant d'espace politique qu'à plus extrémiste et plus violent qu'elles. Si les peuples arabes, et plus généralement les peuples musulmans, se retrouvent acculés au choix entre dictatures et islamisme, il y a là une conséquence de cette pression constante tolérée ou ignorée par l'Occident.

Plutôt que de s'employer à remédier à cet état de fait par le fracas des armes et la violence des révolutions, il conviendrait peut-être de s'attaquer aux causes. Et la cause principale, c'est l'activisme de la richissime théocratie conservatrice de l'Arabie wahhabite qui inspire la violence, entretient ses réseaux, finance les forces politiques

salafistes, fait barrage partout où elle le peut aux libertés et à la démocratie en terre d'Islam, décrète l'anathème contre quiconque lui fait de l'ombre. Elles sont dans le pacte contre nature scellé en 1945 à bord du croiseur Quincy – et renouvelé pour 60 ans en 2005 par le Président Bush – entre la première démocratie du monde occidental et la monarchie la plus réactionnaire du monde musulman. Elles résident pour finir dans une croyance naïve de nos intellectuels : la violence jihadiste de la Jamaa Islamiya pourrait se dissoudre dans l'islamisme « modéré » des Frères musulmans ; alors que ce sont là les deux faces d'un même Janus qui joue partout la même tragédie dévastatrice. Tant qu'on n'aura pas résolu ces contradictions fondamentales, il sera vain de rêver de « printemps » des peuples musulmans, d'une expression démocratique dont les Saoud ne veulent pas et de la fin de la violence politique islamiste.